

Conseil Municipal Séance du 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement en la Maison Commune sous la Présidence de M. MALARDEAU, Maire.

<u>Etaient présents</u> : M. MALARDEAU - M JOUVE - Mme BERTHIER - M. GAZEL - Mme KELLER - M. BOURGY - Mme BAILHACHE - M. PILLIAS - M BOURDIN - Mme POIRION - M. FOURNY - Mme ALEGRE - M. POUJOL DE

MOLLIENS

Etaient absents excusés : M PIGNANT - M MATHIEU

Nombre de Conseillers: 15 - Nombre de présents: 13 - nombre de procurations: 00 - nombre de votants: 13

Secrétaire de séance : Mme BERTHIER

Date de convocation: 22/04/2014

Monsieur Le Maire demande l'inscription supplémentaire à l'ordre du jour :

2 bis : C.C.I.D (Commission Communale des Impôts Directs)

Ordre du jour

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 13 mars 2014 Approbation du compte rendu de la séance du 11 avril 2014

Retirées de l'ordre du jour

2 - Affaires budgétaires

Budget Primitif 2014

M. le Maire rappelle les orientations budgétaires 2014 :

Achats prévus

Remplacement de jeux d'enfants à Prunay Achat d'une remorque Achat d'ordinateurs pour le secrétariat et la bibliothèque

Voirie

Entretiens annuels sur diverses voies Aménagement des entrées des chemins de contournement

<u>Bâtiments</u>

Réparations sur les églises Etude sur l'aménagement des propriétés rue d'Orphin et rue d'Esclimont

Contributions directes : maintien des taux d'imposition de 2013, augmentation des bases de 0,9% (loi de finances 2014) Dette - Emprunts en cours en 2014, 2 acquisitions immobilières pour un montant de 400 000.00 €

Comme suite aux propositions faites par la commission des Finances du 07 avril 2014, les sommes suivantes sont inscrites au B.P. 2014.

• Budget Communal 2014

Chapitre	Dépenses d'investissement	Prévisions B.P.	R.A.R. 2013	B.P. 2014
001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	29 773.65		29 773.65
020	Dépenses imprévues	20 000.00		20 000.00
16	Remboursement d'emprunts	42 122.00		42 122.00
20	Immobilisations incorporelles	26 370.60		26 370.60
21	Immobilisations corporelles	278 282.91		278 282.91
040	Transfert entre sections	4 240.79		4 240.79
041	Opération patrimoniale	5 912.66		5 912.66
	TOTAUX			406 702.61

Chapitre	Recettes d'investissement	Prévisions B.P.	R.A.R. 2013	B.P. 2014
1068	Report fonctionnement	29 773.65		29 773.65
021	Virement de la section de Fonct	200 000.00		200 000.00
024	Produits cessions	11 400.00		11 400.00
10	Dotations et fonds divers	45 375.51		45 375.51
138	Subv d'invest non transférables	110 000.00		110 000.00
040	Transfert entre sections	4 240.79		4 240.79
041	Opération patrimoniale	5 912.66		5 912.66
	TOTAUX			406 702.61

L'équilibre de la section d'investissement nécessite un prélèvement de 29 773.65 € sur les recettes de fonctionnement et un virement de la section de fonctionnement de 200 000.00 euros

Fonctionnement

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Prévisions B.P.
011	Charges à caractère général	411 180.37
012	Charges de personnel	288 604.62
014	Atténuation de produits	30 000.00
022	Dépenses imprévues	28 000.00
023	Virement à la section d'investissement	200 000.00
65	Autres charges de gestion courante	81 910.53
66	Charges financières	8 668.84
67	Charges exceptionnelles	17 634.54
042	Transfert entre sections	4 240.79
	TOTAUX	1 070 239.69

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Prévisions B.P.
002	Excédent antérieur reporté	450 896.47
70	Produits des services	85 183.71
73	Impôts et taxes	411 141.12
74	Dotations et participations	95 000.00
75	Autres produits de gestion courante	22 000.00
77	Produits exceptionnels	1 927.60
042	Transfert entre sections	4 090.79
	TOTAUX	1 070 239.69

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement a été réalisé sans augmentation du pourcentage des taux des trois taxes d'imposition.

Le Conseil Municipal

après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2014 à chacune des 3 taxes directes,

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

de ne pas majorer le taux par rapport à 2013

Taxe d'habitation	7.42 %
Foncier bâti	10.16 %
Foncier non bâti	55.06 %

Bibliothèque Municipale : participation communale par habitant

Le Conseil Municipal

considérant qu'il est nécessaire de fixer une participation communale par habitant pour la bibliothèque municipale afin de l'intégrer au montant du compte 6065.

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

De porter à 4.35 € la participation communale par habitant pour l'année 2014 à la bibliothèque municipale

Subventions communales

Le Conseil Municipal

Vu les demandes présentées par les Associations et le CCAS aux fins de subventions sur le budget 2014

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'accorder les aides suivantes

1 - <u>Compte 6574</u>	Zébulon Amitié PRUNAY-EN-YVELINES/KREUTH Association Sportive PRUNAY-EN-YVELINES Club des Toujours Jeunes Association Confiance Loisirs et Culture A.D.M.R.ST-ARNOULT Escaboule Coopérative scolaire	1 000.00 € 1 500.00 € 500.00 € 700.00 € 250.00 € 1 700.00 € 870.00 € 600.00 €
	Total	8 620.00 €
2 - Compte 657362	C.C.A.S.	3 850.00 €

Mini camps - Centre aéré d'été d'Ablis

Proposition 2014:

Participation de la Commune : 40 % pour deux mini camps maximum par enfant

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'approuver la proposition 2014

Approbation du Budget Primitif

Le Conseil Municipal

Qui les conclusions des travaux de la Commission des Finances

Ouï la présentation du budget primitif 2014 par M. Gazel, Adjoint au Maire en charge des finances

En application des dispositions de l'article 2313 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'approuver le budget primitif 2014 de la commune comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 070 239.69 €	Recettes	406 702.61 €
Dépenses	1 070 239.69 €	Dépenses	406 702.61 €

2 bis - C.C.I.D (Commission Communale des Impôts Directs)

Cette commission a en charge d'examiner avec le représentant du Centre des Impôts Fonciers l'évolution des propriétés et de leur valeur locative qui sert au calcul des impôts locaux. Sa composition obéit aux dispositions de l'article 1650-1 et du Code Général des Impôts (C.G.I.) à savoir : le Maire, Président, assisté de six Commissaires Titulaires et de six Commissaires Suppléants désignés par le Directeur des Services Fiscaux à partir d'une liste de contribuables dressée par le Conseil Municipal. La durée du mandat des membres de la C.C.I.D. est identique à celles des Conseillers Municipaux.

M. le Maire demande aux Conseillers de se prononcer sur la proposition de liste de 24 noms (12 personnes susceptibles d'être commissaires titulaires et 12 personnes susceptibles d'être commissaires suppléants) à faire parvenir au Directeur des Services Fiscaux qui désignera les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants. M. le Maire précise que dans cette liste doit figurer, obligatoirement, le nom d'un propriétaire de plus de 100 ha de bois. Accord Unanime du Conseil Municipal pour proposer la liste suivante :

	T
Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Paul GAZEL Retraité - 4 rue de Rochefort	Bernard Jouve Chef de Projet Urbanisme
GOURVILLE 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	9 rue des Prés 78660 PRÚNAY-EN-YVELINES
Lydie-Laure BERTHIER Secrétaire Comptable	René MATHIEU Retraité
5 rue d'Orphin 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	3 rue du Marsan CRACHES 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Gérard PIGNANT Ebéniste	Claudine KELLER
6 rue de la Tour 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	5 rue des Cépages 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Bernadette DENIS Propriétaire Forestier	Marc BOURGY Agriculteur
7 rue de Fervaches 28130 ST-MARTIN DE NIGELLES	2 VILLIERS-LANDOUE 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Jean CHAUSSIER Exploitant Agricole	Gilles GALLOPIN Agriculteur
8 rue de l'Eglise CRACHES 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	2 chemin d'Ablis LA CHAPELLE 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Jean-Pierre SOLDEVILA Extérieur commune	Bernard LAVALEY Publiciste - Extérieur commune
35 rue des Closeaux - TALVOISIN - 28320 YMERAY	22 avenue Philippe Auguste 75011 PARIS
Franck BOURDIN Eutelsat - 10 rue de Rochefort	Claude Despois Retraité
GOURVILLE - 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	2 impasse du Domaine 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Nicole POMMEREAU Comptable	Daniel DESPREZ Agriculteur Retraité
16 rue des Vignes GOURVILLE 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	2 rue du Moulin l'ABBE 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Romuald AMELINE Agriculteur, Conseil Agronomique	Odile COOLEN Retraité
1 rue Noguette GOURVILLE 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	Ferme de Presies 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Anne-Marie FERMEAUX Retraitée	Bernard LIOT
10 bis rue de la Plaine 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	
Bertrand POUJOL DE MOLLIENS Technico Commercial	Karl MOSER Retraité - 25 rue de la Libération
3 rue de Rochefort FOURVILLE 78660 PRUNAY-EN-YV	CRACHES 78660 PRUNAY-EN-YVELINES
Michèle CLEMENT	Dominique PILLIAS - 6 impasse de la Chesnaye
10 rue de la Tour 78660 PRUNAY-EN-YVELINES	CRACHES 78660 PRUNAY-EN-YVELINES

Madame Aurélie ALEGRE quitte la séance pour raisons personnelles. Le nombre de conseillers devient : Présents 12 – Procuration 00 – Votants 12

3 - Rentrée scolaire 2014-2015 :

La Commission scolaire s'est réunie le 3 avril 2014 dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Il a été décidé qu'une participation forfaitaire des parents pour les NAP ou étude serait demandée, soit

12 € par enfant et par trimestre pour 1 heure.

24 € par enfant et par trimestre pour 2 heures.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

De valider la participation forfaitaire des parents pour les NAP ou étude, soit

12 € par enfant et par trimestre pour 1 heure.

24 € par enfant et par trimestre pour 2 heures.

4 - Transmission des convocations :

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qu'à compter de ce jour, la transmission des convocations et des documents de préparation des Conseils Municipaux et des commissions soit faite par voie électronique. L'accord des membres du Conseil Municipal se fera par la signature d'une fiche individuelle d'engagement.

Le Conseil Municipal

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'accepter qu'à compter de ce jour, la transmission des convocations et des documents de préparation des Conseils Municipaux et des commissions soit faite par voie électronique. L'accord des membres du Conseil Municipal se fera par la signature d'une fiche individuelle d'engagement.

5 - Rétrocession d'emprises (voies-réseaux) dans le cas de permis d'aménager :

Dans le cadre de tout Permis d'Aménager, si l'intérêt général doit être privilégié (voirie - réseaux divers), l'aménageur signera une convention de rétrocession des espaces publics avec la commune en lieu et place de la création d'une association syndicale.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

De valider la proposition de Monsieur Le Maire sur la rétrocession d'emprises (voies-réseaux) dans le cas de permis d'aménager.

6 - CAPY - Rapport d'activité:

Conseil de Communauté CAPY du 12 avril 2014

- I- Installation du Conseil de Communautés
- II- Election du Président Réélection de Monsieur BART
- III- Détermination du nombre de vice-présidents
- IV- Election des vice-présidents
- V Détermination du nombre d'assesseurs
- VI- Election des assesseurs
- VII- Détermination des commissions thématiques et élection de leurs membres
- VIII-CIAS CAPY: composition du Conseil d'Administration et élection des délégués
- IX- Représentants de la communauté au sein des établissements de coopération intercommunale (SICTOM, SIBSO,SIRR, SEY et SMESY

Le rapport est consultable sur le site ou en Mairie

7 - Syndicats Intercommunaux:

SIAEP: 29 avril 2014 - Installation des délégués

- I- Election du Président
- II- Fixation du nombre de vice-présidents
- III- Election des vice-présidents
- IV- Election des membres du bureau
- V- Questions diverses

Le compte rendu est consultable en Mairie

SITERR: 29 avril 2014 - Installation des délégués

- I- Election du Président
- II- Fixation du nombre de vice-présidents
- III- Election des vice-présidents
- IV- Election des membres du bureau

V- Questions diverses

Le compte rendu est consultable en Mairie

8 - Informations et questions diverses :

Propriété Sapin - rue du Petit Musc

Constatation par huissier de la situation le 02/05/2014.

Propriété Trussardi - 3 rue d'Ablis

Affirmation de Monsieur Trussardi: le mur de clôture en pierre, côté rue, serait dégradé suite à une malfaçon du trottoir suite aux travaux de voirie au 2ème trimestre 2007.

Constatation par huissier de la situation le 02/05/2014.

Travaux avenue de Cerqueuse (ERDF)

Remplacement du câble électrique enterré. Les consignes demandant à ce que la tranchée soit le plus loin possible de la bordure de la route ne sont toujours pas respectées.

Un rendez-vous est pris avec l'entreprise SOBECA le 29 avril 2014 pour prendre les mesures nécessaires lors de la fermeture de la tranchée.

Ravivage de la flamme

Une sortie à Paris a été organisée avec des élèves de CM1 et CM2 des écoles d'Ablis et de Prunay-en-yvelines dans le cadre du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Parution du prochain Prunay-Infos

Réunion de la commission communication le 23 avril 2014

Elections Européennes - dimanche 25 mai 2014

Tableau des permanences - 3 personnes dont un adjoint par vacation

Fin de séance 23h00

Le Maire	1 ^{er} Adjoint	2ème Adjoint
J.P. MALARDEAU	B. JOUVE	L. BERTHIER
3ème Adjoint	4ème Adjoint	Conseillère Municipale
P. GAZEL	G. PIGNANT	C. KELLER
	3.110.0.0.0	O. REELER
Conseiller Municipal	Conseillère Municipale	Conseiller Municipal
M. BOURGY	C. BAILHACHE	D. PILLIAS
III. BOOKOT	0. B. WEI II (01 IE	D. 1 12EH (O
Conseillère Municipale	Conseillère Municipale	Conseiller Municipal
F. BOURDIN	C. POIRION	R. MATHIEU
Conseiller Municipal	Conseillère Municipale	Conseiller Municipal
A. FOURNY	A. ALEGRE	B. POUJOL DE MOLLIENS